



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'OISE

Direction départementale  
des territoires

Beauvais, le 13 mars 2015

Service  
de l'aménagement, de  
l'urbanisme et de l'énergie

N° Référence :

Affaire suivie par : Fabien Noyé

Téléphone : 03 44 06 50 83

Télécopie : 03 44 06 50 08

Courriel : [ddt-saue-pot@oise.gouv.fr](mailto:ddt-saue-pot@oise.gouv.fr)

Le Préfet de l'Oise  
à

UTI-Seine Nord  
Voies Navigables de France  
2, boulevard Gambetta  
BP 20053  
60200 COMPIEGNE

Objet : collecte des informations en vue du Porter à Connaissance

La commune de Francières a prescrit la révision de son Plan Local d'Urbanisme par délibération du 13 novembre 2014.

La direction départementale des Territoires assurant la collecte des éléments nécessaires à l'élaboration du porter à connaissance prévu à l'article R121-1 du code de l'urbanisme, je vous prie de me faire parvenir toutes informations utiles détenues par vos services.

En particulier, je vous remercie de m'adresser vos observations relatives aux :

- servitudes d'utilité publique éventuellement existantes sur le territoire communal

Par ailleurs, conformément au mouvement de dématérialisation des démarches administratives engagé dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable, la DDT de l'Oise produit le PAC au format numérique et assure sa **diffusion en ligne sur son site internet**.

C'est pourquoi, je vous invite dans la mesure du possible à me faire parvenir vos réponses directement par courrier électronique à l'adresse suivante : [ddt-saue-pot@oise.gouv.fr](mailto:ddt-saue-pot@oise.gouv.fr). Afin de faciliter l'échange des courriers entre services, l'ensemble des fichiers joints doivent m'être adressés au **format pdf**.

Enfin, je vous saurai gré de bien vouloir me préciser si votre service souhaite être associé à l'élaboration du document.

La responsable du service  
de l'aménagement, de  
l'urbanisme et de l'énergie

  
Christine POIRIÉ